

TARIFS 2020 - AUTORISATION D'UTILISATION DU TERMINAL JULES VERNE

Lignes régulières franciliennes et dessertes d'entreprises // Services de dépose touristiques occasionnels en situation de gare ouverte	passage/mois	4,20 €
Lignes régulières franciliennes et dessertes d'entreprises en situation de gare fermée	passage/mois	3,00 €
Lignes régulières nationales en situation de gare ouverte	passage/mois	14,00 €
Lignes régulières nationales en situation de gare fermée	passage/mois	9,70 €
Stationnement occasionnel en heures creuses	Forfait	39,50 €
Navette hôtel	Forfait jour	16,90 €
Pénalités :		Tarifs en €
Autocar se présentant sans créneau horaire		150,00 €
Non-respect des règles de circulation (sens interdit, marche arrière, ...)		300,00 €
Autocar déchargeant les clients en dehors des quais (ex aux entrées du TJV ou sur voie ...)		200,00 €
Non-respect des horaires et des emplacements définis contractuellement		150,00 €
Autocar à quai moteur allumé		100,00 €
Non-respect des consignes données par les régulateurs		400,00 €